



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

actionnaires

Question écrite n° 17123

## Texte de la question

M. Robert Lamy attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la nécessité de renforcer les droits des actionnaires minoritaires. Cela pourrait intervenir dans le cadre d'une réflexion globale sur le droit des sociétés. Il lui demande si un calendrier précis a été fixé en la matière.

## Texte de la réponse

Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie accorde une grande attention au sujet de l'organisation des rapports entre les dirigeants et les actionnaires des sociétés car il s'agit d'un déterminant de la performance des entreprises, et donc de leur capacité à se développer et à créer des emplois. L'équilibre des pouvoirs au sein des entreprises doit non seulement préserver les droits des actionnaires, notamment des actionnaires minoritaires, mais aussi tenir compte des intérêts légitimes de l'ensemble des personnes liées à l'entreprise, particulièrement ses salariés. C'est pourquoi le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie a souhaité que le sujet du gouvernement des entreprises soit abordé dans le cadre des travaux préparatoires du projet de loi portant réforme de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales. Comme le souhaite l'auteur de la question, la réforme du droit des sociétés annoncée récemment par la garde des sceaux, ministre de la justice, permettra au législateur de se prononcer sur le sujet évoqué.

## Données clés

**Auteur :** [M. Robert Lamy](#)

**Circonscription :** Rhône (8<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 17123

**Rubrique :** Sociétés

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 juillet 1998, page 3947

**Réponse publiée le :** 7 septembre 1998, page 4914